REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Arrêté

fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente pour le corps des adjoints administratifs du ministère chargé de l'agriculture

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié, relatif aux commissions administratives paritaires ;

VU l'arrêté du 12 février 2007 modifié, instituant une commission administrative paritaire compétente pour le corps des adjoints administratifs du ministère de l'agriculture et de la pêche ;

VU les résultats des élections à la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints administratifs du 1er avril 2016 ;

Arrête :

Article 1er - La composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints administratifs du ministère chargé de l'agriculture, instituée par l'arrêté du 12 février 2007 susvisé, est fixée ainsi qu'il suit :

A - Représentants de l'administration

Membres titulaires

- Madame Valérie METRICH-HECQUET, secrétaire générale ;
- Monsieur Jean-Pascal FAYOLLE, chef du service des ressources humaines au secrétariat général ;
- Madame Noémie LE QUELLENEC, sous-directrice de la gestion des carrières et de la rémunération au secrétariat général ;
- Monsieur Eric MALLET, inspecteur général chargé de l'appui aux personnes et aux structures ;
- Madame Christine MOURRIERAS, inspectrice générale chargée de l'appui aux personnes et aux structures ;
- Monsieur François BONNET, inspecteur général chargé de l'appui aux personnes et aux structures ;
- Madame Isabelle PAYSANT, cheffe du bureau du pilotage du programme "sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation" à la direction générale de l'alimentation ;
- Madame Isabelle SARTHOU, cheffe du bureau de la gestion des dotations et des compétences à la direction générale de l'enseignement et de la recherche ;
- Monsieur Daniel GUICHERD, directeur adjoint des ressources humaines de l'Institut français du cheval et de l'équitation ;
- Monsieur Williams CAMPOS SUAREZ, adjoint à la cheffe du service des ressources humaines de FranceAgriMer.

Membres suppléants

- Monsieur Emmanuel BOUYER, adjoint à la sous-directrice de la gestion des carrières et de la rémunération au secrétariat général ;
- Monsieur Cédric MONTESINOS, adjoint à la sous-directrice de la gestion des carrières et de la rémunération au secrétariat général;
- Madame Simone HAYOT, cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie B et C au secrétariat général ;
- Madame Marie-José LAFONT, inspectrice générale chargée de l'appui aux personnes et aux structures ;
- Madame Marianna MONNEAU, adjointe à la cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie B et C au secrétariat général ;
- Madame Anne-Sigrid FUMEY, adjointe à la cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie B et C au secrétariat général ;
- Monsieur Matthias SCHUBEL, chargé de mission auprès de la cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie B et C ;
- Madame Sylvie LARROUTIS, bureau de la gestion des dotations et des compétences à la direction générale de l'enseignement et de la recherche ;
- Madame Isabelle POUGET, direction des ressources humaines de l'institut français du cheval et de l'équitation ;
- Madame Dany GAIGNIOT, service des ressources humaines de FranceAgriMer.

B – Représentants du personnel

Membres titulaires

- Madame Martine FONTAN	adjoint administratif principal 1ère classe	UNSA
- Madame Caroline BRUKHANOFF	adjoint administratif principal 1ère classe	CGT-FSU
- Madame Marie LEGENNE-HEURLET	adjoint administratif principal 1ère classe	FO
- Madame Géraldine FABIOUX	adjoint administratif principal 2ème classe	UNSA
- Monsieur Jérôme LEBON	adjoint administratif principal 2ème classe	CGT-FSU
- Madame Martine GIRARD	adjoint administratif principal 2ème classe	CFDT
- Madame Lydie ALMEDA	adjoint administratif 1ère classe	UNSA
- Madame Delphine PETIT	adjoint administratif 1ère classe	CGT-FSU
- Madame Elisa BLANCHET	adjoint administratif 2ème classe	UNSA
- Madame Valérie CHENEVIERE	adjoint administratif 2ème classe	FO

Membres suppléants

- Madame Jocelyne DEGENNE	adjoint administratif principal 1ère classe	UNSA
- Madame Mireille BONNEVIE	adjoint administratif principal 1ère classe	CGT-FSU
- Madame Sylvie GROLLEAU	adjoint administratif principal 1ère classe	FO
- Madame Nathalie PASTORET	adjoint administratif principal 2ème classe	UNSA
- Madame Michèle CABIOCH	adjoint administratif principal 2ème classe	CGT-FSU
- Madame Isabelle RAMASSAMYPOULLE	adjoint administratif principal 2ème classe	CFDT
- Madame Benoît PECQUEUR	adjoint administratif 1ère classe	UNSA
- Madame Brigitte LECORNEY	adjoint administratif 1ère classe	CGT-FSU
- Madame Nicole FRANCOIS	adjoint administratif 2ème classe	UNSA
- Madame Charlotte KERSULEC	adjoint administrative 2ème classe	FO

Article 2 – L'arrêté du 29 janvier 2018 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente pour le corps des adjoints administratifs du ministère chargé de l'agriculture est abrogé.

Article 3 – Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait, le 11 MAI 2018

L' adjoint à la sous-directrice
de la gestion des carrières
et de la rémunération

Emmanuel BOUYER